



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : ACTE MODIFICATIF N°1  
FOURNITURES SCOLAIRES ET D'ACTIVITES  
ANUELLES, DE LIVRES, DE JEUX, DE JOUETS,  
ET DE MATERIEL PEDAGOGIQUE ET EDUCATIF  
- LOT N°4: JEUX, JOUETS, MATERIEL  
PEDAGOGIQUE SPECIFIQUE A LA PETITE  
ENFANCE – PARTIE VILLE ET CAISSE DES  
ECOLES PASSE AVEC LA SOCIETE DIDACTO**

**DÉCISION N° DM-23-240  
EN DATE DU 06 JUIN 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le Code de la Commande Publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la décision n° DM-22-208 en date du 03 juin 2023 de signer avec BERROUS JEUX EDUCATIFS le marché de fournitures scolaires et d'activités manuelles, de livres, de jeux, de jouets et de matériel pédagogique et éducatif - Lot n°4 : Jeux, jouets, matériel pédagogique spécifique à la Petite enfance ;

**VU** le transfert d'activité de la société BERROUS JEUX EDUCATIFS vers la société DIDACTO ;

**VU** le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 11 mai 2023, donnant un avis favorable pour l'acte modificatif n°1 ;

**CONSIDÉRANT** la décision d'acter le transfert d'activité de la société BERROUS JEUX EDUCATIF;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société DIDACTO sise 33 rue Auber – 94400 VITRY SUR SEINE et représentée par Etienne PREVOST en qualité de Président, l'acte modificatif n°1 au marché de fournitures scolaires et d'activités manuelles, de livres, de jeux, de jouets et de matériel pédagogique et éducatif - Lot n°4 : Jeux, jouets, matériel pédagogique spécifique à la Petite enfance.

Les prestations donnent lieu à un marché à bons de commande avec un montant maximum annuel qui reste inchangé de 30 000,00 € HT (36 000,00 € TTC) pour la Ville et 500,00 € HT (600,00 € TTC) pour la Caisse des Ecoles.

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20230606-lmc1H10826H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 06/06/2023  
Date de Publication : 08/06/2023

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

***Signé***

**Charlotte LIBERT-ALBANEL**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20230606-lmc1H10826H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 06/06/2023  
Date de Publication : 08/06/2023